

BEYOĞLU

DIRECTION: Beyoğlu, l'hôtel Rhodéion Palace — Tél. 41892
 RÉDACTION: Bereket Zade No. 34-35 Margari Harti ve Şişli — Tél. 49266
 Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
 KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
 Istanbul, Sirkeci, Asirifendi Cad. Rahraman Zade H. Tél. 26094-95
 Directeur-Propriétaire: G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le colonel Collet à l'œuvre Les délits de presse seront déférés à la Cour martiale Quiconque sème la désunion entre les éléments sera sévèrement châtié

Antakya, 8 (Du «Tan»). — Le colonel Collet qui a assumé les charges de l'administration civile et militaire au Hatay a convoqué les journalistes et leur a fait les déclarations suivantes :
 — Je conseille à la population de vaquer à ses occupations dans le plus grand calme et d'éviter tout acte d'hostilité réciproque. Quiconque troublerait l'ordre, quelle que soit la communauté à laquelle il appartient, ne rencontrera aucune tolérance de notre part et sera châtié avec la plus grande sévérité. La presse devra éviter toute publication susceptible de susciter l'émotion (parmi le public ; elle devra s'efforcer, au contraire, de réconcilier et de rapprocher les éléments.

— An nom de la puissance mandataire comme au nom de l'autorité locale, je vous interdis toute publication susceptible de semer et d'enraciner les haines parmi les éléments. Je ne tolérerai non plus aucune publication contre les membres de la S.D.N. Les procès de presse seront instruits par le tribunal militaire.

Ismet İnönü est malade

Le Dr Fiessenger est appelé en consultation

Nous lisons dans le Tan :
 Nous avons appris avec de profonds regrets que le député de Malatya et ex-président du Conseil M. Ismet İnönü est indisposé depuis quelque temps. Il est atteint d'un empoisonnement du foie. Le traitement exigé à la fois l'intervention d'un interniste et d'un chirurgien, le Dr Tefik Salim et le Dr M. Kemal se trouvent depuis lundi à Ankara. En outre, le Dr Fiessenger de Paris, a été convoqué en consultation. La maladie suit son cours normal. La fièvre a commencé à baisser. Le développement clinique de l'état du malade démontrera si une intervention chirurgicale s'impose. Il n'est nullement exclu que l'empoisonnement puisse être écarté uniquement par le traitement interne.

Nous souhaitons à l'honorable Ismet İnönü un rétablissement prompt et complet.

Nos hôtes de marque

S. E. G. Pession à Istanbul

S. E. l'amiral G. Pession, académicien d'Italie, est de passage en notre ville.

L'amiral Pession a été le collaborateur de l'illustre Marconi dans le domaine maritime. C'est une sommité en matière de Radio.

Le général Valle à Bucarest

Bucarest, 8. — Le général Valle a procédé aux essais de recette d'un nouvel avion de construction roumaine. Il a assisté ensuite au banquet offert en son honneur par le Roi Carol. Dans l'après-midi il a rendu hommage aux tombes de 1.700 soldats italiens morts en Roumanie pendant la grande guerre. Il a eu ensuite un long entretien avec le ministre de l'Air roumain.

Un avertissement aux aviateurs américains

Washington, 8. — M. Roosevelt annonce que le permis de pilote sera retiré à tous les aviateurs américains combattant dans les rangs des rebelles contre les gouvernements. Cet avertissement concerne les pilotes enrôlés dans les troupes franquistes et au Mexique. La mesure ne sera pas appliquée s'il s'agit d'une guerre entre deux gouvernements également reconnus comme la Chine et le Japon.

bunal militaire.

J'assurerais à chacun le libre exercice de son droit. Toute la population doit le savoir.

Je constate avec regret les incidents qui se sont déroulés jusqu'ici et je désire qu'ils n'aient plus à se renouveler. Je répète que quiconque troublera l'ordre, de nuit ou de jour, sera sévèrement châtié. Je veillerai à ce que la population de ce pays puisse vivre en paix.

Pourquoi les Turcs ne sont-ils pas invités à collaborer au maintien de l'ordre ?
 Sous ce titre M. Asim Us publie dans le «Kurun» de ce matin, un remarquable article dont on trouvera le texte en 2ème page sous notre rubrique habituelle «La Presse turque de ce matin».

Bombes en Palestine

Jérusalem, 9. A. A. — Une bombe éclata dans un établissement agricole de la colonie de Hanita (Palestine du Nord), tuant un colon et blessant grièvement deux autres.

Des terroristes enflammèrent les récoltes et tuèrent un colon dans la colonie de Rochpina. Une bande armée attaqua une station de quarantaine, au poste-frontière de Biram.

Une autre bande attaqua la colonie de Betschlono, près de Caiffa, mais elle fut repoussée par des gardiens.

Les autorités entreprendront prochainement la construction de deux grands camps militaires pour renforcer le service d'ordre : l'un près d'Akka, l'autre dans la région de Jaffa.

Les emprunts à l'Autriche

Londres, 9. A. A. — Aujourd'hui se tiendra à Londres la réunion des syndics des emprunts autrichiens pour examiner la situation créée par l'attitude du Reich concernant le service de ces émissions. Deux délégués français assisteront à cette réunion.

On souligne ici à ce propos qu'aucune décision définitive ne pourra intervenir avant la reprise des négociations anglo-allemandes relatives à ces emprunts.

Records d'aviation

Istres, 8. A. A. — Rossi a parcouru en 12 heures, 27 minutes, 38 secondes une distance de 5000 kilomètres sur la base Istres-Cazot-Istres, ce qui représente une vitesse moyenne de 401 kms 300 à l'heure. Rossi bat donc trois records internationaux de vitesse sur 5.000 kms sans charge, avec 500 kilos et avec mille kilos de charge. Les records étaient détenus par les Russes avec une moyenne de 325 kms 257.

Le budget de la Suisse

Berne, 8. A. A. — Le budget de 1937 a été approuvé à l'unanimité par le conseil des Etats.

Le déficit de 58,3 millions prévu s'est réduit à 14,9 millions. A la suite des dépenses supplémentaires pour la défense nationale et les chemins de fer de la confédération, les dettes totales de la confédération helvétique ont augmenté de 1.411.900.000 à 1.431.700.000 francs. La dette publique se monte donc à deux mille francs par habitants.

Un vol audacieux

Nice, 8. — Des voleurs ont attaqué en plein jour, sur une des avenues centrales de la ville, deux caissiers des postes de l'Etat qui revenaient des bureaux de la poste avec un petit fourgon plein de valeurs. Les deux malfaiteurs sont parvenus à fuir en emportant leur butin.

Les incursions des avions "inconnus" en territoire français

La presse romaine dénonce l'attitude des journaux de gauche français

Rome, 8. — Les journaux signalent le silence subit de la presse parisienne concernant l'incursion d'avions mystérieux en territoire français ainsi que sur les résultats de l'enquête. Il est pour le moins singulier que les journaux de gauche qui, ces jours derniers, affirmaient sans ombre de preuve qu'il s'agissait d'appareils franquistes ne s'interessent plus à la question. Ils disent aujourd'hui qu'au fond, cela n'a aucune importance de préciser de quel camp provenaient ces appareils et que la seule chose qui importe c'est que les frontières françaises ne soient pas violées.

Comme il est désormais bien établi, disent les journaux romains, que les avions inconnus étaient des avions « rouges » et que l'incursion devait servir à créer un grave incident et à déclencher un conflit international, la presse de gauche parisienne préfère couvrir les responsabilités de Barcelone par son silence ou en faisant devier ailleurs l'attention de l'opinion publique.

Lord Halifax de retour à Londres

Londres, 9. — Lord Halifax, qui a passé les vacances de la Pentecôte dans le Yorkshire, est rentré hier à

L'avance des nationaux continue sur tout le front du Levant

L'offensive nationale qui se déroule entre Teruel et la mer est favorisée à la fois par la configuration du terrain et par le retour du beau temps. Pendant tout un hiver et un printemps rigoureux, les rigueurs de la température et l'absence du sol avaient mis à une dure épreuve la résistance physique du soldat et la capacité du commandement. Il avait fallu exécuter les manœuvres les plus délicates tantôt sur des sommets dénudés, tantôt à travers d'épaisses forêts, sous la neige, la pluie et l'ouragan. Les premiers jours de juin avaient été marqués également par une violente tourmente et une brusque chute de la température.

Par contre, c'est à la faveur du beau temps enfin revenu que l'attaque générale a été déclenchée mardi matin. Les soldats d'Aranda, de Valino et de Varela, ont derrière eux les montagnes, dont ils ont franchi la barrière ; les hauteurs abruptes du Maestrazgo sont partout dépassées. Les opérations se déroulent dans la zone des oliviers et l'on aperçoit déjà celles des oranges. Les assaillants se trouvent sur les sommets ; leurs masses profondes descendent vers la plaine comme un torrent qui s'écoule.

Sur le secteur à l'Est de Teruel, dans la vallée du Mijares, l'étai se resserre autour de Rubielos de Mora.

La division de liaison des Navarrais qui opère entre les armées Aranda et Varela, avait occupé, on s'en souvient, dès jeudi dernier le sommet de 1813 mètres qui surplombe le massif de Pena Golosa. De cette hauteur on domine la ville de Castellon et la route de Valence.

Plus à l'est, le torrent de Monillo contourne les derniers contreforts de ce massif par le Nord et l'Est. C'est ici que les troupes de Galice (Aranda) ont brisé la résistance des miliciens en se frayant une route vers la « Plana » de Castellon Albocacer, qui est laissée à l'Est de la ligne de cette avance, se trouve débordé par le Sud-Ouest, ce qui rend pratiquement inutile la ligne de défense que les républicains avaient établie. Nous voyons ici encore un exemple de cette méthode de la manœuvre par les ailes qui a été appliquée si souvent au cours de cette guerre par les états-majors du général Franco et toujours avec succès.

Il est encore trop tôt, en ce troisième jour d'offensive, pour se prononcer sur les résultats de l'attaque générale, mais on a néanmoins l'impression très nette d'assister à l'effondrement d'un système de défense déjà très compromis par les opérations de détail qui étaient conduites méthodiquement depuis plus de deux mois.

Salamanque, 9. — L'offensive nationale s'est poursuivie avec succès pendant toute la journée d'hier.

Sur le secteur de Castellon, l'avance s'opère sur un front de 30 kms entre le massif de Pena Golosa et le village d'Adzaneta. La profondeur moyenne de l'avance réalisée est de 19 kms. Les avant-gardes nationales occupent toutes les hauteurs qui dominent le village de Usera, sur la route de Castellon.

Sur le secteur de Teruel également l'armée du général Varela avance vers le Sud.

Paris, 9. — Le communiqué officiel de Barcelone reconnaît que dans la zone de Puebla de Valverde (secteur de Teruel) les nationaux sont parvenus à « rectifier légèrement leurs lignes » au prix de lourdes luttes et affirme que dans la région de Vista bella (secteur de Castellon) une position a été perdue et reprise trois fois par suite des « grandes quantités de matériel » mises en ligne par l'adversaire.

Deux importantes radiodiffusions de l'E. I. A. R.

Rome, 9. — Deux radiodiffusions internationales sont à retenir dans le programme d'aujourd'hui des stations italiennes de l'E. I. A. R. La première sera une liaison entre le Japon et le Mandchoukouo. Le chef de la mission économique italienne adressera un salut de Hsinking. Le ministre du Mandchoukouo lui répondra de Rome.

La deuxième sera constituée par le radioreportage d'une manifestation de la jeunesse italienne du Lictor allemand et en italien.

Londres. Il s'est occupé, de concert avec les services compétents du Foreign Office, de la question des bombardements aériens. On croit savoir que le chargé d'affaires britannique à Barcelone et l'agent auprès du gouvernement de Burgos ont été invités à fournir des suggestions précises au sujet des mesures pratiques et effectives qui pourraient être prises pour la sauvegarde des populations civiles ainsi que de la marine marchande.

M. Neville Chamberlain qui se trouve dans le Hamshire continue à être en contact avec le Foreign Office.

Londres, 8. — Les milieux officiels affirment que jusqu'ici le gouvernement britannique ne fit aucune communication ni à Burgos ni à Barcelone au sujet de la constitution d'une commission d'enquête neutre sur les bombardements aériens.

L'attitude des Etats-Unis

Washington, 8. — M. Hull refusa l'adhésion des Etats-Unis à la commission d'enquête envisagée par la Grande-Bretagne. La loi de neutralité empêche au gouvernement des Etats-Unis toute forme d'intervention. M. Hull étudie cependant les moyens d'exercer une influence efficace en vue d'éviter les bombardements aériens des populations civiles.

Si les Allemands des Sudètes acceptent les offres de M. Hodza, ils se livrent à une agitation et si le gouvernement tchécoslovaque est obligé de sévir, il y aura encore des complications, mais d'un autre genre.

La collaboratrice de l'« Œuvre », s'inquiète aussi de l'attitude de la Pologne et du rôle du colonel Beck dans ce qu'elle appelle « le troisième acte » de l'action allemande. Il s'agirait de la constitution d'un nouvel axe, dont le colonel Beck serait le « grand animateur » et groupant la Suède, la Finlande, les Pays Baltes, la Roumanie et la Yougoslavie. Le rôle de cette combinaison politique serait de constituer un pont entre l'Europe et l'Asie et de rejeter l'U. R. S. S. vers l'Est. Le pacte aurait notamment une fonction anti-communiste.

Toujours d'après Mme Tabouis, on aurait réservé à Stockholm un accueil réticent aux avances du colonel Beck alors que la Finlande se montrerait enthousiaste.

Une disparition

Berlin, 9. — On signale la disparition mystérieuse du cheminot Koessler, un Allemand des Sudètes.

Le service militaire de 3 ans

Berlin, 9. A. A. — Du correspondant de l'Agence Havas :

La presse considère acquise l'institution du service militaire de trois ans en Tchécoslovaquie.

Le « Voelksischer Beobachter » écrit : « On veut montrer que la Tchécoslovaquie est résolue à ne pas ramener la paix intérieure en donnant satisfaction aux revendications nationalistes et à cet égard s'appuyant sur la force. Elle préfère perdre la partie plutôt que de faire des concessions qui correspondraient à l'abandon des aspirations à l'hégémonie de Prague sur les territoires non tchèques. »

Le Conseil des ministres français

Paris, 9. — Le Conseil des ministres se réunira demain vendredi, sous la présidence de M. Lebrun. Il s'occupera surtout du règlement de questions financières.

M. Bonnet a fait hier un exposé à la commission des Affaires étrangères du Sénat, réunie sous la présidence de M. Béranger, sur la politique extérieure de la France depuis la venue au pouvoir du gouvernement Daladier. Il a parlé des mesures prises par la France en vue de mettre fin aux incursions aériennes sur son territoire, a rappelé également les conditions dans lesquelles des négociations avaient été entamées entre les gouvernements de Paris et de Rome et a fait le point de ces pourparlers. Le ministre a terminé en exprimant l'espoir que ceux-ci puissent aboutir, dès que possible, à une solution.

La Foire de Bari

Belgrade, 9. — Le gouvernement yougoslave a décidé de participer officiellement à la Foire du Levant de Bari.

La vie secrète de Gabriele D'Annunzio

Vérone, 8. — Gabriellino D'Annunzio, au nom de sa mère la comtesse de Montenevoso, a intenté un procès pour diffamation par la presse contre M. Antonzini, auteur de l'ouvrage « La vie secrète de Gabriele D'Annunzio ». M. Antonzini avait été 30 ans durant secrétaire particulier du poète.

Le mariage de la princesse Tatiana

New-York, 8. — On a célébré ici les noces du prince Guido Colonna avec la princesse Tatiana, fille de la grande duchesse Marie-Alexandrovna de Russie.

Le mariage de la princesse Tatiana

Le mariage de la princesse Tatiana

Le mariage de la princesse Tatiana

La destruction méthodique de Canton se poursuit

Les hôpitaux ne peuvent plus utiliser les Rayons X

Paris, 9 juin. — Canton et ses environs jusqu'à l'île de Honan ont été bombardés à nouveau hier de 10 h. 50 à 11 h. 15. Les réservoirs d'essence de Woug Chou atteints par des bombes ont brûlé avec des flammes qui atteignaient une hauteur de 20 mètres.

Le central électrique a été atteint à nouveau de façon que tous les hôpitaux sont privés de courant. Le fonctionnement des Rayons X, des salles

d'opérations et des ateliers pour la production des sérum est arrêté de ce fait.

Les ingénieurs de l'usine hydro-électrique de Chamen viennent d'arriver à Canton. Ils déclarent qu'ils ont échappé à la mort de façon providentielle plus de 40 bombes en 24 heures étant tombées dans l'enceinte de l'usine.

Si les Allemands des Sudètes acceptent les offres de M. Hodza

Ce sera la source de tous les ennuis imaginables, prétend Mme Tabouis !

Berlin, 9. — La presse allemande publie en bonne place le mémorandum adressé au gouvernement tchécoslovaque par les Allemands des Sudètes. Ce document formule les revendications du parti de M. Henlein sur base des huit points du discours prononcé à Karlsbad par le leader du parti. Il faut établir enfin clairement, dit le mémorandum, si les négociations envisagées devront avoir lieu sur la base des revendications des Allemands des Sudètes ou sur celle du statut des nationalités élaboré par le gouvernement de Prague. Dans ce second cas, le parti réserve son point de vue étant donné que ledit statut n'a pas encore été publié.

Commentaires parisiens

Paris, 9 juin. — M. Piétri écrit dans le « Jour » de ce matin que l'on comprend parfaitement le désir du gouvernement de Prague d'attendre, avant de prendre des décisions définitives, cet élément d'information qui sera constitué par le résultat du troisième et dernier tour des élections municipales fixé à dimanche prochain. Seulement, on aurait mieux fait de l'annoncer à l'avance.

En tout cas, il faut qu'une solution juste et raisonnable intervienne si l'on veut que prenne fin le cauchemar qui pèse sur l'Europe et que, suivant le mot de l'ambassadeur d'Angleterre à M. von Ribbentrop, le problème tchèque puisse être réglé sans violence.

Mme Geneviève Tabouis, dans l'« Œuvre », s'exprime avec un certain pessimisme.

Si les Allemands des Sudètes, dit-elle en substance, acceptent les propositions de M. Hodza on peut envisager l'entrée des « henleinistes » au sein du cabinet de Prague. Ce sera le renouvellement du coup de Seyss-Inquart entrant dans le cabinet autrichien. L'Allemagne aura son mot à dire en toutes choses d'où tous les ennuis imaginables.

Le Roi Victor-Emmanuel III à Forlì

Forlì, 8. — Le Roi et Empereur est arrivé ici, reçu par les ministres Bottai et Starace, et par des démonstrations débordantes d'enthousiasme. Un long cortège s'est constitué. Le souverain a traversé le Corso Vittorio Emanuele jusqu'au palais communal tandis que la foule, qui remplissait la place Saffi, l'acclamait inlassablement et l'obligeait à paraître à plusieurs reprises au balcon.

Le Roi et Empereur s'est rendu ensuite à l'Exposition du XVe siècle romagnol et du peintre Melozzo da Forlì. Le peintre et académicien Carrara a prononcé l'éloge du grand peintre de Forlì.

Dans l'après-midi le Souverain s'est rendu à Predappio, la ville natale de M. Mussolini.

Une empoisonneuse

Liège, 8. — Le procès contre la veuve Becker a commencé en cour d'assises. Elle est accusée d'avoir empoisonné 11 personnes pour s'emparer de leur héritage.

La question du Hatay

Les agissements de la Commission de contrôle de la S. D. N.

Légitimer l'injustice, tel a été jusqu'à présent son rôle

M. Fahri R. Iki Atay écrit dans l'«Ulus» :

Que fait donc la commission ?

Tous ceux qui ont suivi les incidents se déroulant au Hatay à l'occasion des élections pour les députés ont dû souvent se demander : Mais que fait donc la commission chargée par la Société des Nations de diriger les opérations, tout en restant neutre ?

Répondons à cette question en deux mots :

Légitimer l'injustice. L'autre jour, au Kamutay, au cours des débats au sujet du Hatay, les déclarations de certains députés ont fait clairement ressortir cet esprit de ladite commission, laquelle, jusqu'aujourd'hui, s'est simplement efforcée de légitimer les violences et les pressions des autorités locales.

La lettre d'un témoin

Voici à cet égard les passages d'une lettre adressée par un habitant du Hatay à un de nos députés et qui a été lue à la tribune du Kamutay :

« Le premier jour où les inscriptions commencèrent à Antakya, tout s'était passé dans l'ordre. Mais le lendemain le nombre de ceux qui, au quartier Dörtayak, furent battus, insultés, empêchés de s'inscrire était respectable.

En effet, sous les yeux des agents de police et des gendarmes, les Usbaci armés commencèrent à attaquer les Turcs venus pour s'inscrire au bureau du vote. C'est ainsi qu'ils ont, rien que dans ce quartier, essayé de « persuader » plus de quatre cents Turcs-Eris qui s'étaient joints à nous, de ne pas faire usage de leur droit de vote. Ceux-ci, pour pouvoir le faire, s'adressèrent, par requête collective, à la commission de la Société des Nations pour demander à ce que leurs agresseurs soient éloignés de cette région ou bien qu'ils puissent voter au bureau proche de Şeyh Muhamed. De plus, conformément à l'article 17 du règlement des élections, ils recommandèrent de faire cesser les agressions et de faire le nécessaire afin que le gouvernement ne marche pas d'accord avec ceux-ci.

Savez-vous ce qu'a fait la commission ? Le président a dit :

— Il y a dans le pays un gouvernement et des lois. Personne ne peut se permettre une agression contre un autre. Dites aux signataires de cette requête qu'ils exercent leur droit de vote dans leur circonscription. Nous n'estimons pas utile de prendre une autre décision.

Or, tous ces événements dramatiques se passaient sous les yeux de la commission. Le gouvernement au lieu d'arrêter les agresseurs les encourageait. Que pouvait faire le peuple en présence de cette situation tragique ?

Naturellement il ne pouvait pas aller au bureau de vote dans un endroit où il y a danger de mort et où les agressions contre les biens et l'honneur des citoyens s'effectuent avec la participation du gouvernement.

Des mesures scandaleuses.

Au cours du débat plusieurs de nos députés avaient tenu à stigmatiser cette attitude partielle de la commission et l'abus qu'elle faisait de la confiance placée en elle par le conseil de la Société des Nations en lui confiant un important devoir à remplir.

Si, pour apprécier la droiture et l'amour de l'équité de la Société des Nations, le peuple turc avait pris comme critérium les agissements de la commission, sans doute le jugement qu'il aurait formulé eût été terrible.

Dès les premiers jours, la commission électorale, avec son règlement visant à scinder en deux le turquisme du Hatay, avait déjà mis à jour son véritable caractère.

Mais donnons quelques exemples encore pour mieux faire connaître sa complète identité avec ceux qui veulent piétiner nos droits au moyen d'intrigues, de manœuvres, de pressions et en répandant même le sang turc.

La Commission a établi les bureaux électoraux dans des endroits tels que les Turcs, pour pouvoir voter, étaient obligés de passer parmi ceux qui avaient été appelés au Hatay du dehors et auxquels on avait recommandé l'opposition la plus farouche contre le turquisme.

Ajoutez à cela que la commission considérait comme une manifestation contraire au règlement le fait que 5 à 10 Turcs se présentent à la fois au bureau électoral.

L'un des agissements les plus scandaleux de la commission a été le classement des Turcs en Turcs sunnites et Turcs kémalistes. Cependant même

Gandev n'avait pas pu supporter cet excès de zèle. Aussi le Comité de la S.D.N., dans sa première séance, a-t-il rejeté cette tentative consistant à morceler la majorité turque en créant une nouvelle communauté purement artificielle.

La Commission a déplacé M. Boudouris, délégué grec parce qu'il s'acquittait avec droiture de son devoir de contrôle et qu'il était effectivement neutre. De même les délégués soupçonnés d'agir loyalement ont été désignés à des endroits secondaires.

Le responsable du sang versé

La Commission, pour ne pas inscrire les originaux du Hatay qui sont Turcs depuis sept générations, a soulevé des difficultés imaginables. Elle a cependant inscrit les miliciens arméniens sans leur demander aucun document à l'appui.

A ceux qui soulevaient des objections elle a répondu :

— Un soldat ne ment pas !

Le principal devoir de la Commission consistait à garantir les opérations d'inscription. Celles-ci devaient se dérouler en toute tranquillité, en toute équité et sans parti pris. Si l'on avait des troubles elle devait aussitôt en aviser les autorités gouvernementales.

Savez-vous qui a empêché l'accomplissement de ce devoir exigé pourtant par le règlement ?

M. Anker, secrétaire général de la Commission !

Cet homme est responsable du sang turc qui a été versé au Hatay. Pour faire gagner plus de temps aux intrigants et aux excitateurs, pour effrayer la communauté turque, la Commission s'est efforcée de retarder continuellement les inscriptions. A cet effet elle a fait diverses démarches auprès de la S. D. N.

Alors que, d'après les articles du règlement, un délégué de la communauté turque doit se trouver dans tous les bureaux électoraux, dans beaucoup de ceux-ci on a procédé aux formalités d'inscription sans la présence du dit délégué.

Ce que disent les délégués des Eris-Turcs

Les membres de la délégation des Eris-Turcs qui se sont entre-tenus avec le rédacteur de l'«Ulus» ont déclaré qu'aussi bien les autorités locales que la Commission n'avaient donné aucune suite à leurs réclamations. Bien plus, les commissaires avaient une attitude approbative.

D'après les membres de la dite délégation l'un des motifs — peut-être même le seul — de ce que le sang a été versé au Hatay, est que jamais la Commission de la S. D. N. n'a voulu s'acquiescer de sa charge avec droiture et équité.

Et ces jours où nous attendons qu'il y ait au Hatay liberté dans les élections et complet respect des conditions des traités ne pas avouer que la commission électorale a tant soit peu déçu nos espoirs ne serait pas de mise.

Achetez La Rénovation

hebdomadaire politique, littéraire et humoristique
Tout le programme de radio de la semaine

Prix : 5 Piastres

LES CONFERENCES

Visite-Conférence au Palais Topkapu

Visite-Conférence au Palais de Topkapu accompagnée du conservateur du Palais M. Tahsin, à 15 heures de l'après-midi ce samedi 11 juin.

Rendez-vous au guichet de l'entrée du Palais.

Prière de retirer les billets au siège du Touring et Automobile Club de Turquie, 81, Istiklal Caddesi, Beyoğlu et à l'agence de voyages «Natta» Beyoğlu.

A la «Dante Alighieri»

Aujourd'hui 9 ort. à 18 h. 30 précises aura lieu à la «Dante Alighieri» (siège social à la «Casa d'Italia») la séance de clôture des réunions culturelles de cette année. A cette occasion le Prof. Francesco Pozza parlera sur

L'autarcie dans le domaine textile en Italie

La conférence sera accompagnée de projections.

Le ravitaillement des marxistes espagnols

Paris, 8. — A la gare de Dunkerque partent à destination de Barcelone 270 autocars de fabrication soviétique débarqués hier à Dunkerque.

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

L'organisation de la défense contre avions

Le projet de loi sur l'organisation de la défense passive contre avions sera soumis prochainement à la Grande Assemblée. Il comporte d'importantes dispositions dont voici les principales :

La création dans le pays d'organisations officielles et privées pour la protection contre les attaques aériennes et la réduction des risques qu'elles comportent est obligatoire. Des crédits seront inscrits au budget pour l'application graduelle d'un programme détaillé qui sera élaboré à cet effet par les ministères intéressés, de concert avec le commandant de la défense aérienne.

Lesdits départements indiqueront les institutions et établissements privés qui seront soumis à l'obligation de procéder à l'organisation de la défense contre avions. Un règlement fixera les mesures de précaution anti-aériennes qui devront être prises dans la construction de nouveaux immeubles.

Tous les compatriotes, de 15 à 60 ans, seront tenus de suivre les cours de défense contre avions, à raison de 30 heures de leçon par an.

Les institutions de l'Etat et la population tout entière, y compris les ressortissants étrangers, sont tenus d'appliquer strictement les dispositions de la loi et les ordres des valis et du commandement militaire concernant les manœuvres de défense aérienne qui seront organisées périodiquement. De graves sanctions sont prévues à l'égard des contrevenants à ces dispositions.

Respect aux couleurs nationales

Une nouvelle circulaire a été adressée aux départements compétents concernant le respect qui est dû aux couleurs nationales. On y relève que le drapeau est souvent utilisé pour recouvrir le cercueil de concitoyens qu'aucun titre spécial ni aucun service extraordinaire rendu à la patrie ne désigne à cette honneur suprême. L'art. 30 du règlement sur les couleurs nationales contient cependant des dispositions formelles à cet égard. Aucune transgression à ses dispositions ne sera tolérée.

LES MUSÉES

Le mausolée de Pyale

Depuis des années, le mausolée du

célebre amiral Pyale paşa à Kadim paşa, est dans un état d'abandon complet. La direction des Musées entreprendra cette année la réfection de ce monument. L'ingénieur des Musées M. Kemal Altan s'est rendu sur les lieux pour étudier les travaux à exécuter. En outre, on entreprendra un classement des pierres tombales des hommes de mer turcs, compagnons d'armes du grand Pyale paşa, qui entourent le mausolée de l'illustre amiral.

Aux abords de ce monument, le cocher Ibrahim, en creusant dans son jardin, y a découvert une pierre tombale byzantine en marbre. L'ingénieur Kemal Altan avisé du fait a fait approfondir les recherches et a mis au jour une tombe de 2,20 mètres de long sur 0,74 cm de large et 0,30 cm de profondeur. Ordre a été donné de transporter cette pièce historique au Musée et d'exécuter des fouilles dans cette région.

LA MUNICIPALITE

Pour accélérer les formalités d'expropriation

Les expropriations à Eminönü traînent en longueur, par suite de détails de pure forme. L'un des éléments déterminants de cette lenteur des travaux est dû au fait que l'on ignore l'adresse exacte des propriétaires des immeubles à exproprier ce qui empêche de leur faire les communications d'usage avec toute la rapidité désirable.

Il arrive aussi qu'il y ait plusieurs propriétaires pour un même immeuble et il faut faire des communications séparées à chacun d'eux. Tout cela, évidemment, exige un temps considérable.

Avant d'entamer les expropriations à Eminönü la Municipalité avait transmis au gouvernement un projet détaillé des amendements à apporter à la loi sur les expropriations en vue de faciliter les formalités ad hoc. Les ministères de l'Intérieur et des Travaux Publics ont approuvé en principe ce texte. Il y est prévu notamment que dans le cas d'un immeuble ou d'un terrain ayant plusieurs propriétaires, il suffira de faire les communications requises au propriétaire du lot principal, afin de commencer les travaux. On se bornera à déposer en banque les montants de l'indemnité d'expropriation revenant aux propriétaires des autres lots.

La comédie aux cent actes divers...

Le nez de Nuriye

Jamais un grand nez n'a déparé un beau visage. Mais un nez balafre ?

La femme Nuriye s'étant prise de querelle avec son amant, ce dernier s'est précipité sur elle, le poignard levé. D'un geste prompt Nuriye avait pu éviter le coup, mais l'arme avait éraflé assez profondément son gracieux piton. Elle a introduit en justice une demande en dommages et intérêts, étant donné que la cicatrice qui subsistera compromet sa beauté.

Le second tribunal pénal de Sultanahmed a demandé au médecin-légiste, le Dr Enver Karan, de se prononcer sur les faits de la cause. Ce praticien s'est déclaré incompétent. Il a suggéré de recourir à une commission d'experts.

Le tribunal a décidé de consulter un sculpteur, évidemment qualifié pour se prononcer en matière d'esthétique, un médecin et un écrivain. Cette commission examinera minutieusement le minois endommagé et adressera son rapport au tribunal.

Pendu

Trois paysannes du village d'Elmaçkuru s'étaient rendues dans une épaisse forêt à 4 kms de la vallée de Kirazli, sur les pentes de l'Uludağ, pour y faire la cueillette de thé sauvage. Tout à coup elles virent une forme humaine qui se balançait à une branche d'arbre. C'était un pendu !

Elles s'empressèrent d'en aviser la gendarmerie.

Le procureur-adjoint M. Reşat Türcü et le commandant de gendarmerie M. Hayreddin se sont rendus sur les lieux. Le corps est suspendu à une corde munie d'un noeud coulant ; l'extrémité des pieds est à 30 cm du sol. Les souliers du mort sont en piboss, ses habits sont élimés et effilochés et le cadavre lui-même est réduit à peu près à l'état de squelette. Les bêtes sauvages en ont arraché des lambeaux de chair.

On n'a pu découvrir aucun document ni aucun indice qui permette d'identifier la victime.

On suppose que le décès date de quatre ou cinq mois.

Le conseil des anciens du village d'Elmaçkuru ayant déclaré que l'on est sans nouvelles d'un paysan de cette localité, depuis quelques mois, on s'efforce d'établir s'il y a une relation entre cette disparition et la macabre découverte que l'on a faite dans la forêt. Des recherches sont également faites dans les autres localités des environs.

Mendiantes

La femme Güllü, prise en flagrant

délit de mendicité, sur la voie publique, avait été déferée au premier tribunal de paix de Sultan Ahmed.

Elle a présenté sa défense dans les termes suivants :

— Je suis une femme seule, avec quatre enfants à nourrir. Je n'ai aucune ressource et je ne puis pas travailler non plus, en raison précisément de mes quatre enfants. Je suis bien obligée de mendier...

Le juge, M. Resid, l'a acquittée.

Il en a été de même pour la femme Mercan, également poursuivie pour délit de mendicité, et qui est en état de grossesse avancée.

La chasse à l'homme

Le meurtrier de Hatice, à Fatih, a été capturé hier.

Après son crime, Mahmut avait fui, à la faveur des ténèbres ; à travers des ruelles étroites et des terrains abandonnés, il avait pu gagner une cave dans le « no man's land » des terrains incendiés. A l'aube, il avait gagné Laléli. Là, sautant dans un tram, il s'était rendu à Sirkeci. Il eut le sang-froid de téléphoner, de chez un épicière, au bureau du négociant Halil auprès de qui il travaillait comme cocher.

— J'ai eu une affaire à Haydar paşa ; a-t-on demandé après moi ?

— Non. Mais d'où téléphones-tu ?

Mahmut racrocha le récepteur et prit le bateau pour Kadiköy.

Entretemps, des recherches minutieuses avaient lieu dans la zone du crime, à Fatih, et jusqu'à Eyup. Toutes les barques et les mahonnnes de la côte, tous les cafés des environs étaient visités. On alla même jusqu'à entreprendre des recherches à Kağıthane, où le criminel avait travaillé jadis. Mais tout fut vain.

En étudiant le dossier de Mahmut on constata que l'homme avait été arrêté il y a deux ans à Kartal pour vol. Il se pouvait donc qu'il fut revenu sur le théâtre de ses anciens exploits. Les gendarmes de la côte d'Asie furent aussitôt alertés.

On entreprit des perquisitions au domicile des jardiniers entre Maltepe et Alemdağ. Hier matin, un homme fut aperçu errant parmi les broussailles. Les gendarmes avaient la photo de Mahmut. Les traits du vagabond étaient bien celui de l'assassin. L'homme fut appréhendé. Comme on lui passait les menottes, il se mit à rire.

— Pour qui donc me prenez-vous, dit-il... Vers midi, il était conduit au poste de police de Fatih, mais il niait encore...

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Nous demandons à la France :

Pourquoi n'invite-t-elle pas la Turquie à participer aux mesures de sécurité au Hatay ?

M. Asim Us enregistre dans le «Kurum» les nouvelles favorables qui commencent à parvenir au sujet de l'affaire du Hatay.

Nous ne pouvons que nous en réjouir, ajoute-t-il. Seulement, ainsi que nous l'avons toujours répété, nous ne pouvons nous abandonner à un optimisme aveugle. D'autre part, tandis que des nouvelles de nature à calmer notre nervosité parviennent de Paris, nous continuons à rencontrer dans la presse parisienne des publications susceptibles de susciter nos doutes.

St. Brice, par exemple, analysant il y a quelques jours dans le Journal l'attitude des Turcs dans la question du Hatay a publié un article qui n'était nullement inspiré du désir de l'amitié turco-française. Il y défend M. Garreau qui a été relevé de ses fonctions du fait de ses agissements envers les Turcs ; il attribue toutes nos plaintes au fait que les enregistrements en vue des élections n'auraient pas donné, à l'en croire, les résultats que nous en attendions. A la suite du meurtre de deux Turcs au Hatay il y a 15 à 20 jours notre consul à Antakya aurait dit à M. Garreau :

— Si les Français ne parviennent pas à assurer la sécurité au Hatay, les Turcs sont prêts à les y aider.

M. Garreau aurait répondu :

— La France dispose de moyens suffisants à cet effet. Dans ce but, nous avons fait venir un bataillon de soldats. Soyez sans inquiétude.

St. Brice ajoute que les Turcs auraient massé 30.000 soldats sur leur frontière de Sud, mais que les Français ne permettraient pas qu'une situation susceptible de fournir à ces troupes l'occasion de franchir la frontière soit créée.

Nous demandons aux Français : Ce que l'on appelle l'ordre et la sécurité règnent-ils au Hatay ? Si oui, pourquoi a-t-on dû y proclamer l'état de siège ? Le fait que la puissance mandataire en Syrie ait confié tous les pouvoirs administratifs au général Collet n'est-il pas la preuve manifeste de ce que l'ordre est compromis dans le «Sancak» ?

Et nous demandons encore à la France : En vertu de l'accord signé à Genève, le maintien de l'ordre et de la sécurité au Hatay n'est-il pas placé sous la garantie conjointe de la France et de la Turquie ? Ces deux puissances ne doivent-elles pas collaborer au cas où l'ordre et la sécurité seraient troublés dans le sancak ? Dès lors, du moment que l'on juge devoir proclamer l'état de siège, pourquoi s'est-on abstenu d'inviter la Turquie à adhérer aux mesures prises ?

La démarche de notre consul à Antakya, s'il a proposé l'aide de la Turquie, démontrait simplement que les Turcs ne négligent pas un devoir qui leur est imposé par l'accord franco-turc. De quel droit et en vertu de quels pouvoirs le délégué M. Garreau a-t-il repoussé cette offre sans consulter son gouvernement ?

Si réellement les Français entendent sauvegarder l'impartialité des élections au Hatay pourquoi leur déplait-il de prendre des mesures communes de protection au Hatay ?

Si les Français n'ont pas confiance aux Turcs, comment veut-on que ces derniers aient confiance en eux ?

L'amnistie

M. Ahmet Emin Yalman étudie longuement, dans le «Tan», à propos de l'amnistie le problème de la criminalité et des sanctions judiciaires.

Il faut que les prisons deviennent une institution sociale toute nouvelle pour les éléments qui sont normalement constitués mais qui sont devenus criminels sous l'influence de leur milieu. Ils ne doivent être relâchés qu'après avoir appris un métier.

Il faut appliquer sur une grande échelle la méthode du sursis et du nouvel examen à l'égard des délits occasionnels.

On profitera des montants économisés sur les frais d'entretien des prisons pour instituer une organisation d'entraide sociale. Il faut que le compatriote réduit aux extrêmes ait une institution à laquelle il puisse s'adresser. Et on pourra employer les im-mensités de certaines prisons comme asiles pour les gens sans foyer ni famille.

Marcher dans cette voie de façon radicale est conforme aux principes de la Turquie républicaine.

Le total des personnes privées de leur liberté, à ce jour, et incarcérées dans les prisons s'élève à 31.467, dont plus de 900 femmes et 750 adolescents de moins de 18 ans. Si l'on parvient à récupérer à la société la moitié de cet effectif, on évitera qu'une force assez importante demeure inactive et se rouille, que dans le cadre des systèmes pénitenciers actuels des éléments qui pourraient être utiles à la Société achèvent de se gâter.

Le travail productif

M. Nadir Nadi observe, sous ce titre, dans le «Cumhuriyet» et la «République» :

Nous apprenons que chez nous aussi on modifiera les heures de travail dans les départements officiels pour les fixer de 8 à 14 heures durant la saison chaude, du 15 juin au 15 septembre. Quoique le système ait donné, en de nombreux pays, des résultats couronnés de succès, nous pouvons l'admettre pour le moment en Turquie, comme une sorte d'expérience. Mais pourquoi, ne pas étendre l'expérience ? Pourquoi, par exemple, les banques nationales n'appliqueraient-elles pas le même horaire en été ? S'il s'agit de satisfaire le client, ce n'est là, en somme, qu'une question d'habitude. On ne voit personne se plaindre de ce que les banques cessent toute opération après trois heures et demie. Par contre, lorsque le nouvel horaire d'été sera appliqué, elles ouvriront leurs guichets une heure plus tôt et recevront toujours leurs clients de 12 à 1 heure.

Le service militaire

obligatoire en Angleterre

M. Hüseyin Cahit Yalçın rappelle dans le «Yeni Sabah» les lacunes constatées, au cours de la guerre générale, dans le haut commandement anglais.

Le livre de Douglas Jerrold est instructif à cet égard. Pour que le haut commandement britannique puisse toujours être prêt à accomplir de façon parfaite le devoir qui lui incombe, il faut qu'il soit préparé de façon méthodique dès le temps de paix.

Il y a des choses qui ne s'improvisent pas.

La musique turque à la Radio de Bari

Au cours de l'émission habituelle de musique turque, à la Radio de Bari, Mlle Augusta Quaranta, soprano, chantera les romances suivantes : Ziyaeddin. — Sev beni, unutma beni Ali Rıza. — Altın Kum.

Fantaisie chorégraphique



C'est un nouveau numéro que vient de lancer le music-hall anglais : D'accortes girls dansent sur des ballons. Est-ce un symbole de la facilité avec laquelle ces charmantes enfants peuvent tomber ?...

Quai d'escale

Elle se rappela qu'au cours de cette scène, quelques mois auparavant, au

Vie économique et financière

La semaine économique

Revue des marchés étrangers

au cas où seront fondées des succursales de vente pour l'extérieur.

épreuves de saut, d'équitation et de natation.

Encore plus à la Campagne
qu'à la ville
ne passez pas l'été sans
KELVINATOR.

A black and white illustration of a large, multi-story building. A prominent feature is a large, open, box-like structure on the side of the building, revealing interior shelves and drawers, suggesting a storage or display area. The building is surrounded by trees and a fence, with a smaller house visible in the background. The style is a detailed line drawing, typical of early 20th-century architectural illustrations.

KELVINATOR
Vente à crédit **SANIRIAN SESI** Beyoglu 302 1571/164
et ses agents... CADESSI

Mouvement Maritime



Departs pour	Bateaux		Service noct.
Irée, Brindisi, Venise, Trieste <i>des Quais de Galata tous les vendredis à 10 heures précises</i>	PALESTINA F. GRIMANI PALESTINA	10 Juin 17 Juin 24 Juin	} En coinciden à Brindisi, V enise, Trieste, av les Tr. Exp. po lous l'Europe.
Pirée, Naples, Marseille, Gênes	FENICIA MERANO	16 Juin 30 Juin	
Cavalle, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Santi- Quaranta, Brindisi, Ancône, Venise, Trieste	QUIRINALE DIANA ABBZIA	9 Juin 23 Juin 7 Juillet	} à 17 heures
Salonique, Mételin, Izmir, Pirée, Calamata, Patras, Brindisi, Venise, Trieste	ISEO ALBANO	16 Juin 30 Juin	
Bourgaz, Varna, Constantza	DIANA MERANO ALBANO ABBZIA CAMPIDOGLO VESTA	8 Juin 15 Juin 17 Juin 22 Juin 29 Juin 1 Juillet	} à 17 heures
Sulina, Galatz, Braila	DIANA MERANO	8 Juin 22 Juin	

En coïncidence en Italie avec les luxueux bateaux des Sociétés «Itala»
et «Lloyd Triestino», pour toutes les destinations du monde.

Facilités de voyage sur les Chemins de Fer de l'Etat italien

REDUCTION DE 50% sur le parcours ferroviaire italien du port de débarquement à la frontière et de la frontière au port d'embarquement à tous les passagers qui effectueront un voyage d'aller et retour par les pugetti de la Compagnie « ADRIATICA »

Agence Générale d'Istanbul

Sarap Iskelesi 15, 17, 141 Mumhane, Galata

Téléphone 44877-8-9. Aux bureaux de Voyages Natta Tél. 44914
" " " " W.-Litz " 44686

FRATELLI SPERCO

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Hüdavendigâr Han - Salon Caddesi Têl. 41792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	«Ariadne» «Hercules»	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	du 15 au 17 Juin du 18 au 20 Juin
Bourgaz, Varna, Constantza	«Hercules» «Ariadne»	" "	vers le 12 Juin vers le 15 Juin
Pirée, Marseille, Valence, Liverpool.	«Tsurga Maru» «Lisbon Maru»	NIPPON YUSEN KAISYA	vers le 14 Juin vers le 15 Juin

C.I.T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale des Voyages
Voyages à forfait. — BILLETS ferroviaires, maritimes et aériens — *3000000*
réduction sur les Chemins de Fer Italiens
S'adresser à: FRATELLI SPERDUTI Salon Cristini-Littorile - HAN SALATA
TEL 44724

